



Luxembourg, le 15 MARS 2023

SICONA
Madame Dr. Simone Schneider
12, Rue de Capellen
L-8393 Olm

N/Réf.: 105167

Madame,

En réponse à votre requête du 21 février 2023 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour la capture de trois Milans royaux adultes *Milvus milvus* et la pose de harnais avec balise GPS dans le cadre du contrôle du succès des mesures compensatoires instaurées à la suite de la destruction de biotopes et d'habitats d'espèce dans le cadre du PAP « Siegelsriech » à Olm, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

1. Les captures ne nuiront pas au maintien dans un état de conservation favorable des populations des espèces concernées.
2. Les captures et manipulations seront effectués par les personnes mentionnées sur la liste en annexe de cette autorisation. Il vous est loisible de vous faire assister par des personnes compétentes en la matière.
3. Les animaux seront ménagés le plus possible lors des manipulations et relâchés au terme des manipulations et en proximité immédiate du lieu de capture.
4. Les captures et manipulations seront effectuées selon le protocole décrit dans le dossier de demande et se limiteront à trois individus à équiper d'une bague et d'une balise GPS.
5. Les sites sur lesquels se dérouleront les prélèvements ne seront pas dégradés.
6. Concernant le recours à un spécimen du Grand-Duc d'Europe (*Bubo bubo*) en tant qu'appât pour la capture de milans, je vous invite à me soumettre une demande d'autorisation séparée et en spécifiant les conditions de transport et de manipulation de l'animal en question.
7. Un rapport sur le nombre de spécimens traités me sera remis au plus tard dans les trois mois qui suivent la période couverte par la présente autorisation. Il en sera de même pour les résultats des recherches et toute publication à caractère scientifique issus de ces travaux.

8. Le rapport de l'évaluation du succès des mesures compensatoires dans le cadre du P.A.P « Siegelsriech » sera transmis à mon ministère et une copie à la SNHBM.
9. Les données relatives aux individus/populations prélevés seront à encoder dans la base de données du Musée National d'Histoire Naturelle Luxembourg (<https://data.mnhn.lu/>).
10. Les données relatives aux espèces animales et végétales protégées en vertu de ladite loi modifiée du 18 juillet 2018 sont à transmettre annuellement à Madame Sonja Thill (sonja.thill@mev.etat.lu) au plus tard le 1^{er} juillet de l'année suivant la délivrance de la présente.

La présente autorisation est valable jusqu'au 31 juillet 2023 dans les communes de Dippach, Garnich, Kehlen, Koerich, Käerjeng et Mamer. Elle est accordée sans préjudice de l'accord des propriétaires fonciers ou autres ayants droits qui doit être demandé préalablement. Pour un meilleur déroulement de vos activités, veuillez en informer le préposé de la nature et des forêts territorialement compétent à l'avance.

Vous pouvez introduire un **recours contentieux** contre la présente décision devant le tribunal administratif. Ce recours doit être intenté par requête signée d'un avocat à la cour dans les trois mois à compter de la notification de la présente. Dans le même délai, vous pouvez adresser un **recours gracieux** par écrit à l'Administration de la nature et des forêts. Dans ce cas, le délai pour introduire le recours contentieux est suspendu. Si dans les trois mois à compter de l'introduction du recours gracieux une nouvelle décision intervient ou si aucune décision n'intervient, un nouveau délai de trois mois pour introduire le recours contentieux devant le tribunal administratif commence à courir.

Vous pouvez également introduire une **réclamation auprès du Médiateur— Ombudsman**. Veuillez noter que cette réclamation n'interrompt ni ne suspend les délais légaux des recours gracieux et contentieux. Le médiateur ne peut pas modifier la décision prise, mais peut intervenir auprès de l'autorité compétente afin d'essayer de trouver un arrangement.

Pour plus d'informations concernant vos droits en matière de recours, il vous est loisible de consulter la rubrique « Recours contre un acte administratif » sur le site ci-après : <https://guichet.public.lu/fr.html>.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable



Marianne Mousel
Premier Conseiller de Gouvernement

Annexe :

- Liste des personnes mandatées

Copies pour information :

- Centrale ornithologie
- SNHBM
- Musée national d'histoire – Service banques de données

Coordonnées de la personne demandeuse et des personnes mandatées

1. Nom, prénom, titres : Max Steinmetz (SICONA)

Profession et affiliation scientifique : M.Sc. Forstwissenschaften, Naturschutz und Landespflege

Adresse: 12, rue de Capellen

L-8393 Olm

Tél. : (+352) 26 30 36 54 Fax : (+352) 26 30 36 30

Adresse e-mail : max.steinmetz@sicona.lu

2. Nom, prénom, titres : Liza Glesener (SICONA)

Profession et affiliation scientifique : M.Sc. Biological Photography and Imaging

Adresse: 12, rue de Capellen

L-8393 Olm

Tél. : (+352) 26 30 36 37 Fax : (+352) 26 30 36 30

Adresse e-mail : liza.glesener@sicona.lu

3. Nom, prénom, titres : Katharina Klein (Centrale Ornithologique du Luxembourg)

Profession et affiliation scientifique : Ornithologue

Adresse: 5 Route de Luxembourg

L-1899 Kockelscheuer

Tél. : (+352) 29 04 04 - 326

Adresse e-mail : k.klein@naturemwelt.lu

4. Nom, prénom, titres : Cindy Redel (Centrale Ornithologique du Luxembourg)

Profession et affiliation scientifique : Ornithologue

Adresse: 5 Route de Luxembourg

L-1899 Kockelscheuer

Tél. : (+352) 29 04 04 - 308

Adresse e-mail : c.redel@naturemwelt.lu

5. Nom, prénom, titres : Stef van Rijn (Deltamilie)

Profession et affiliation scientifique : Ornithologue

Adresse: Varkenmarkt 9

4101 CK Culemborg

Tél. : (+31) 853616778

Adresse e-mail : stefvanrijn@live.nl

Références (joindre, si nécessaire, des annexes numérotées reprenant les renseignements demandés)

- Références scientifiques : liste des travaux, des publications, des expositions, des films, etc...
- Cautions scientifiques : nom, adresse et titres de personnes pouvant se porter garantes de la compétence du demandeur et de l'intérêt de l'opération envisagée.

Dr. Simone Schneider, Attachée à la Direction, département scientifique

12, rue de Capellen L-8393 Olm

Tél. : (+352) 26 30 36 33 Fax : (+352) 26 30 36 30

Adresse e-mail : simone.schneider@sicona.lu

